



RANDONNÉE DES VINS

Dimanche 23 Juin 2019

Tous les deux ans, l'A.S.P.T.T GAILLAC CYCLOTOURISTE organise la randonnée des Vins de Gaillac; cette année elle aura lieu le Dimanche 23 Juin 2019.

Nous vous invitons donc à venir nombreux ce jour là, pédaler dans le vignoble Gaillacois sur les différents circuits tracés pour cette occasion.

- Les inscriptions auront lieu le matin à partir de **7 h45 à l'INEOPOLE de Brens. 823 Avenue de la Fédarié, 81600 Brens.**
- Elles seront gratuites pour les adhérents FFCT et pour les moins de 18 ans, 5 € seront demandés pour les non-adhérents FFCT.
- Vos amis cyclos de Gaillac seront là pour vous accueillir et vous remettre les différents circuits en A4.
-
- Un casse-croûte sera servi **au Château des Vignals Ceystayrols** à votre arrivée du circuit commun aller de 24 km avant d'effectuer l'un des 2 circuits de 34 et 41 km proposés autour de Cestayrols avec Retour commun de 20 km vers Gaillac.

Lors de l'arrivée au Château qui se situera aux environs de 13 h , pour ceux qui le désirent, un déjeuner (15 €) préparé par un traiteur local nous réunira **au Château Les Vignals Cestayrols**.

Les circuits ainsi que le règlement de la randonnée seront sur les sites suivants:

- L'ASPTT GAILLAC : <https://aspttgaillacyclo.clubeo.com/>
- CODEP : <http://tam.ffct.org>
- COREG OCCITANIE : <http://occitanie.ffct.org/>
- CDOS : <http://tam.franceolympique.com>
-

Pour l'inscription au repas, veuillez retourner le coupon joint ou contacter

Jean-Pierre NEYROLLES La Ganelle 81 600 CADALEN Tel: 05 63 81 54 11 port: 06 61 12 82 02
mail: jp.neyrolles@orange.fr





RANDONNEE DES VINS DE GAILLAC

Organisée par l'ASPTT GAILLAC CYCLOTOURISME

Dimanche 23 Juin 2019

Ouverture des inscriptions à partir de 7h 45 et départ à 8 h 30

- A l'INEOPOLE de Brens. 823 Avenue de la Fédarié, 81600 Brens.



Adhérents FFCT : Gratuit



Non Adhérent FFCT : 5 euros



Moins de 18 ans : Gratuit

Dégustation gratuite des vins GAILLAC

3 circuits de 39, 59 et 67 kilomètres

Pour ceux qui le désirent (et vous êtes nombreux!) le repas de midi sera servi à 13 heures

Frais de participation au repas: 15 euros par personne.



RESERVATION DU REPAS avant le 15 Juin 2019 auprès de

Jean-Pierre NEYROLLES La Ganelle 81 600 CADALEN

Tel: 05 63 81 54 11 port: 06 61 12 82 02 mail: jp.neyrolles@orange.fr

NOM PRENOM:.....

CLUB:.....

Nombre de repas:.....

Joindre un chèque d'un montant deeuros à l'ordre de ASPTT GAILLAC CYCLOTOURISME

**Dimanche 23JUN
2019**

**INSCRIPTIONS DEPART
7H45 à 9H30 INEOPOLE
BRENS
Départ à partir de 8 Heures**

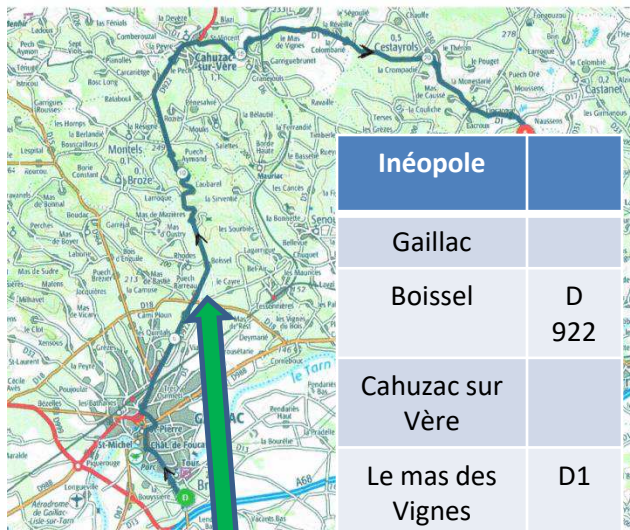
**Repas CHAUD à partir de 13 heures
à CHÂTEAU LES VIGNALS
CESTAYROLS**

**Inscriptions OBLIGATOIRE au repas
à envoyer avant le 15JUN 2019**

**Prix du repas : 15 €uros, chèque à
l'ordre de: ASPTT GAILLAC
CYCLOTOURISME
à envoyer à :**

**Jean-Pierre NEYROLLES
La Ganelle
81600 CADALEN**

Le ticket repas sera remis aux cyclos préalablement
inscrits lors de leur inscriptions le jour de la randonnée



Inéopole	
Gaillac	
Boissel	D 922
Cahuzac sur Vère	
Le mas des Vignes	D1
Cestayrols	
Château Les Vignals	

**ALLER
de 24Km**

**RETOUR
de 20Km**

Château Les Vignals	
Bernac	
Labastide de Lévis	D 30
Marssac	
Lagrange	D13
Brens	D13
Inéopole	



REGLEMENT

Art 1 : La randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes des deux sexes appartenant ou non à un club affilié à la FFCT

Art 2 : Cette organisation n'est pas une compétition, les participants seront considérés comme étant en excursion personnelle et devront se conformer au Code de la Route, aux arrêtés préfectoraux et municipaux des localités traversées. La randonnée étant purement cyclotouriste, in ne sera publié aucun temps, ni classement

Art 3 : Les inscriptions à la randonnée sont gratuites pour les membres de la FFCT qui devront obligatoirement présenter leur licences et les jeunes de 1 de 18 ans.

Une somme de 5 Euros, sera demandé pour tous les autres .

Elle donnera droit à l'inscription, et aux dégustations de Gaillac Primeur chez les Viticulteurs (Porte ouvertes).

Art 4 : En cas d'accident quelconque à un participant ou provoqué par lui, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en aucun cas, chaque participant doit être assuré en responsabilité civile soit par la licence FFCT, soit en s'inscrivant comme prévu à l'article 3 du présent règlement.

Art 5 : Les participants mineurs doivent être munis d'une autorisation parentale ou bien se trouver sous couvert de leur club.

Art 6 : Une bonne tenue dépourvue de publicité est recommandé aux participants.

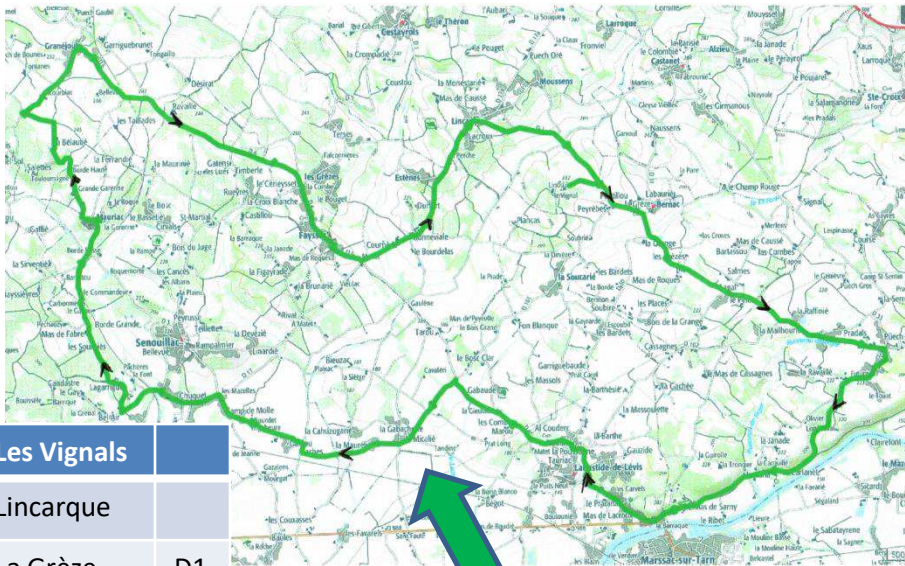
Art 7 : Le port du casque est fortement conseillé pour votre SECURITE.



RENSEIGNEMENTS

Yves GIMAT

Tél : 06 80 03 68 66 / E-mail : yves.gimat@gmail.com



Les Vignals	
Lincarque	
La Grèze	D1
Puech Armand	
Mas de Sarry	
Labastide de Lévis	
Les Combes Marou	
La Gabacherie	
Camp de Molle	
Chuquet	
.....	

**Circuit n° 2 de 34 Km
Flèches VERTES**



OPENRUNNER

ALLER: ID: 9781928
 RETOUR: ID: 9782058
 CIRCUIT ROUGE: ID: 9782027
 CIRCUIT VERT: ID: 9782052



Groupama

VELO & OXYGEN



Serge BOTTA

Bel Air	
Mauriac	
Grande Garenne	
Granéjols	
Fayssac	
Les Vignals	

Les Vignals	
Moussens	
Bernac	
Castanet	D 31
Le Carlus	D3
Villeneuve sur Vère	D3
La Borie	
Virac	D27
La Salvetat	D107
Noailles	
Le Paysset	D25
Donnazac	D33
Arzac	
Roumanou	
Cestayrols	
Les Vignals	

**Circuit 1 de 41Km
Flèches ROUGES**

